Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 74 (1948)

Heft: 9

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

74e année 24 avril 1948 No 9

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :
Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 17 francs
Etranger : 22 francs
Pour les abonnements s'adresser à la librairie
F. ROUGE & Cie
à Lausanne
Prix du numéro :
1 Fr. 25

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. EPITAUX, architecte, à Lausanne ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. † L. HERTLING, architecte ; P. JOYE, professeur ; *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur ; † E. ELSKES, ingénieur ; E. D'OKOLSKI, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. MARTIN, architecte ; E. ODIER, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; G. FURTER, ingénieur ; R. GUYE, ingénieur ; *Valais* : MM. J. DUBUIS, ingénieur ; D. BURGENER, architecte.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur. Case postale Chauderon 475, LAUSANNE

TARIF DES ANNONCES
Le millimètre
(larg. 47 mm.) 20 cts.
Réclames : 60 cts. le mm.
(largeur 95 mm.)
Rabais pour annonces répétées
ANNONCES SUISSES S.A.
5, Rue Centrale
Tél. 2 33 26
LAUSANNE
et Succursales

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; R. NEESER, ingénieur.

SOMMAIRE : *Le problème de la nouvelle gare de Berne*, par JEAN TSCHUMI, professeur à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. — LES CONGRÈS : *XIXe Congrès international d'habitation et d'urbanisme. — Congrès international de l'Asphalte.* — DIVERS : *Foire de Bâle.* — NÉCROLOGIE : *Léon Hertling, architecte.* — BIBLIOGRAPHIE. — CARNET DES CONCOURS : *Nouveau concours de la Fondation Denzler.* — *Bâtiment universitaire au Mail, à Neuchâtel.* — SERVICE DE PLACEMENT.

Le problème de la nouvelle gare de Berne

par JEAN TSCHUMI, professeur à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne.

656.211 + 725.312 (494)

Les créations originales, les œuvres de grandeur et de continuité qu'ont pu concevoir la féodalité ou l'Eglise au moyen âge, l'aristocratie au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, le XXe siècle industrialisé ne paraît plus être à même de les poursuivre ou de les accomplir aujourd'hui.

Berne en montre à nouveau un exemple frappant avec le problème de reconstruction de sa gare où toute idée d'envergure paraît difficilement s'imposer et réussir à prévaloir.

Construire à notre époque une nouvelle gare dans une courbe et sur un terrain étroit, informe, heurte le bon sens du technicien et de l'homme de la rue.

Averti du problème, je ne pense pas qu'aujourd'hui, il soit un ingénieur ou un architecte pour approuver, au point de vue strictement ferroviaire ou strictement architectural, la solution proposée par la Direction des C. F. F. (fig. 1).

Cette proposition ne paraît pas acceptable et semble incompatible avec la clarté, l'aisance, l'harmonie que l'on attend d'une œuvre nouvelle.

Voici plus de quinze ans, nous en avions la certitude et de loin, nous avons été les premiers et les seuls à l'époque à proposer le déplacement de la gare à la Laupenstrasse (fig. 2 et 3). C'est tout le développement harmonieux de Berne qui était en cause, c'est tout l'aménagement rationnel de cette magnifique cité qui militait en faveur d'un déplacement.

Notre projet, comme tous les projets qui se font jour trop tôt ne retint pas l'attention.

Depuis, les quartiers de l'ouest se sont construits et l'heureuse solution du transfert de la gare et des modifications des voies de communication ne sera que plus coûteuse à réaliser.

* * *

Le problème de la reconstruction de la gare de Berne est connu aujourd'hui de tous par la large diffusion qui a été réservée aux diverses études.

Les Services des C. F. F. depuis de longues années ont projeté et continuent d'étudier cette reconstruction à l'emplacement actuel. Voici quelques années MM Hostettler architecte et Nater ingénieur, ont fait un projet en reprenant l'idée du déplacement de la gare à la Laupenstrasse (fig. 4 et 5).

Le projet C. F. F. et le projet Hostettler et Nater furent étudiés tour à tour par les autorités et les services techniques. Ils donnèrent lieu dans les cercles les plus divers à des débats passionnés. Enfin, un comité d'experts[1] désignés par les autorités cantonales et communales et les C. F. F. a conclu au *maintien de la gare à l'emplacement actuel.*

Sans entrer dans les détails de l'argumentation qui appuie cette thèse et sans y opposer une réfutation méthodique qui n'a pas sa place ici, il semble intéressant

[1] Composé de M. le professeur *D. Boutet*, Paris ; M. le professeur *A. Walther*, Berne ; M. le Dr *O. Miescher*, Bâle.